

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

+ de 6000 Agenda 21 en Europe

570 Agenda 21 locaux en France
dont 436 adoptés

Agenda 21 vient d'«Agenda» pour ce qu'il faut faire, et 21, pour le XXI^e siècle. Adopté par 182 chefs d'État et de gouvernement au Sommet de la Terre à Rio en 1992, l'Agenda 21 mondial est un programme d'actions au service du développement durable. Il peut être décliné à l'échelle des pays, régions, départements, communes...

Le développement durable se définit comme «un développement qui répond aux besoins des générations du présent (...) - et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis - sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs».

(Définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Brundtland)

11 Agendas 21 en cours d'élaboration
ou adoptés en Essonne

Pourquoi un Agenda 21 en Essonne ?

L'Agenda 21 de l'Essonne est la suite du programme d'actions adopté par le Conseil général en 2003. Il rassemble tous les acteurs qui souhaitent y participer, autour d'objectifs communs :

Intégrer le développement durable et solidaire dans nos mentalités et nos comportements.

Sensibilisation, éducation, formation, bonnes pratiques, impacts planétaires, participation et implication.

Promouvoir l'aménagement durable des territoires afin de lutter contre le changement climatique.

Diversité des déplacements, énergies, habitats durables, changement climatique, aménagement.

Préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources. **Biodiversité, eau, déchets, paysages.**

Renforcer les solidarités. **Jeunesse, vieillissement de la population, santé, lutte contre les discriminations.**

Assurer les conditions d'un développement durable, solidaire et équilibré par l'innovation économique et sociale. **Initiatives économiques et sociales, métiers de demain, éco activités, éco filières, agriculture durable.**

Rejoignez-nous
et obtenez le label
Agenda 21 de l'Essonne !

Nous contacter

Délégation au développement durable et solidaire

☎ 01 60 91 94 41

E-mail : essonne21@cg91.fr

Esso
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Imprimé sur du papier recyclé - Janvier 2011 - Ne pas jeter sur la voie publique
IMPRIMERIE
CERTIFIÉE ISO 9001/2008
Imprimerie CG 91

essonne.fr

Esso
LE CONSEIL GÉNÉRAL

AGENDA 21
de l'Essonne



SOLIDAIRES
POUR NOTRE FUTUR



Un engagement pour l'avenir !

Changement climatique, diminution des ressources énergétiques, des matières premières, pollution, précarité, chômage... Face à ces défis d'ampleur sans précédent, il est de notre devoir d'agir tous ensemble. C'est pourquoi le Conseil général a engagé depuis 2007 une grande démarche partenariale autour de l'Agenda 21.

362 acteurs ont participé à son élaboration, 18 objectifs ont été fixés, 219 actions ont été labellisées dans le programme 2009 et mises en œuvre par des collectivités locales, des entreprises, des associations...

En 2010, 69 nouvelles actions ont été labellisées pour ce nouveau programme, et 165 du programme 2009 sont en cours de réalisation.

Aujourd'hui l'Agenda 21, c'est un réseau de 446 structures, impliquant plus de 1 000 personnes. C'est dire si l'Agenda 21 de l'Essonne est d'ores et déjà un projet partagé. Notre ambition : élargir encore et toujours ce partenariat !

Pour inventer collectivement les nouvelles voies d'un développement durable et solidaire, la mobilisation de tous est nécessaire. L'Agenda 21 permet à chacun de contribuer aux efforts nécessaires pour la mise en œuvre d'un autre développement respectueux de l'Homme et de son environnement.

Michel BERSON
Président du Conseil général
de l'Essonne

Claire ROBILLARD
Vice-présidente en charge
du développement durable et
solidaire et de l'écologie

Qui peut participer ?

Vous êtes : élu local, entrepreneur, responsable d'association, principal de collège, responsable d'organisme public ou parapublic...

L'Agenda 21 de l'Essonne vous est ouvert !

Comment nous rejoindre ?

Contactez la Délégation au Développement Durable et Solidaire (DDDS) du Conseil général de l'Essonne, qui vous proposera de :

Signer la déclaration d'engagements partagés pour l'Agenda 21 de l'Essonne (disponible sur le site essonne.fr)

Présenter vos projets et vos actions

Participer aux sessions d'échanges et aux temps forts avec nos partenaires

Communiquer sur votre engagement en faveur du développement durable et solidaire

Où s'informer ?

Sur essonne.fr rubrique Le Conseil général - L'Essonne et le développement durable
Retrouvez les documents téléchargeables de l'Agenda 21 de l'Essonne

Délégation au développement durable et solidaire

Conseil général de l'Essonne
Tél. : 01 60 91 94 41
E-mail : essonne21@cg91.fr

Les actions labellisées Agenda 21 en 2010

Addelys

Éclairage à base de LED

Aéroports de Paris (ADP)

Création d'une crèche inter-entreprise aux horaires adaptés à ceux des salariés de l'aéroport

Air France Industries

Démarche Iso 26 000 - responsabilité sociétale de l'entreprise

Association Intermèdes - Robinson

Sensibilisation à la revalorisation des espaces périurbains

Atelier Cadence

Des outils d'éducation ludiques aux éco-gestes « Ma planète et moi ! »

Association l'Effet Colibri

Une ressourcerie dans le Nord Essonne

Association Les Herbes Sauvages

Découverte de la biodiversité en milieu urbain à l'Espace Naturel d'Orsay

Association Les Potagers du Télégraphe

Chantier d'insertion Entretien de l'espace rural

Association Terre et Cité

Valorisation des espaces ouverts agricoles par la mise en place de circuits courts

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Création d'un espace d'échange des acteurs des conventions de Gestion Urbaine de Proximité

Chambre du Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE)

Labellisation « Commerces 3D : défi développement durable » / Mise en place d'ateliers collectifs et d'accompagnements individuels pour les projets d'éco-innovations

Collège Albert Camus, à Brunoy

Développer les solidarités dans le collège

Collège Germaine Tillion, à Lardy

Une classe d'élèves spécifique développement durable

Comité des Acteurs de l'Insertion par l'Économique de l'Essonne (CAIE91)

Formation au Ménage écologique

Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer

Agenda Scolaire « Santé & Environnement »

Comité Départemental du Tourisme de l'Essonne

Accompagner les acteurs de la filière « jardins » pour mettre en place une gestion durable

Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne (CALE)

Création et mise en œuvre d'une école permanente de la reconnaissance de la biodiversité en milieu urbain
Définition et mise en œuvre un Plan Climat territorial
Stratégie de gestion des espaces de nature en milieu urbain, dans la perspective de restaurer ou créer des trames écologiques
Création d'une recyclerie sur le site des comptoirs des parfums, à Athis-Mons

Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS)

Mise en place d'une Maison de l'environnement mobile sur le plateau de Saclay

Communauté d'Agglomération du Val d'Orge

Élaboration d'un Plan Climat territorial / Campagne de sensibilisation des Valdorgiens aux économies d'eau

Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne (CALPE)

Création d'une recyclerie sur le site des comptoirs des parfums, à Athis-Mons

EAST BALT France (EBF)

Réduction des consommations d'énergies de l'entreprise

Éco-Logis

Organisation de visites et animations destinées aux publics scolaires

Ekistack

Cales en matière recyclée et recyclable

Elastisol

Conception et distribution de sols en caoutchouc éco-conçus

Enetech

Mise en réseau des professionnels autour de projets d'insertion liés à la maîtrise de l'énergie

Études et Chantiers Île-de-France

Les Jardins de la solidarité : chantiers d'insertion maraîchage biologique à Grigny et Verrières-le-Buisson

Fédération Française du Bâtiment de l'Essonne

Formation et accompagnement des professionnels du bâtiment

Groupe Valophis

Sensibilisation des locataires au développement durable par la maîtrise des consommations

Évaluation des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine SAREPA dans l'Essonne

Kalengo

Éco-conception et distribution de stands alternatifs en bois

La Ligue de l'Enseignement de l'Essonne

Les animateurs volontaires, acteurs du développement durable / Un outil de sensibilisation « Planète en jeux »

Lycée Léonard de Vinci, à Saint-Michel-sur-Orge

Des Journées du développement durable et des énergies renouvelables organisées par les élèves et les équipes du lycée

Mairie de Champlan

Introduction du bio dans la restauration collective

Mairie de Gometz-le-Châtel

Projet de revalorisation d'un bois communal par un chantier d'insertion / Introduction d'ingrédients issus de l'agriculture biologique dans tous les types de restauration de la commune

Mairie de Juvisy-sur-Orge

Installation de brise-soleil photovoltaïques à l'école Michelet

Mairie de Palaiseau

Réalisation d'un Plan Lumière municipal / Aménagement écologique d'un Espace Naturel Sensible sur les Berges de l'Yvette / Création d'un Atelier Santé Ville

Mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon

Mise en place de repas bio et expérimentation de repas végétarien

Mairie des Ulis

Création d'un Conseil des résidents étrangers non issus de la Communauté Européenne / Installation de production d'électricité solaire par panneaux photovoltaïques / Sensibilisation via la mise en place d'hôtels à insectes dans les espaces verts communaux

Mairie de Villabé

Diminution des déchets ménagers par le développement du compostage individuel

Parc naturel régional du Gâtinais français

Réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire du Parc du Gâtinais Français

Parc naturel régional du Gâtinais français et Centre Régional de la Propriété Forestière d'Île-de-France et du Centre

Création d'une bourse foncière dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français

Réseau Santé Mentale Évry (RSME)

Formations croisées : « usagers experts citoyens à la rencontre des professionnels »

Riposte verte

Pôle d'échanges et de savoirs

SAN de Sénart

Réalisation d'un Bilan Carbone© / Le SAN : facilitateur, aide à la création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)

Semardel

Un écosystème industriel vertueux

SIOM de la Vallée de Chevreuse

(Création d'une déchetterie ressourcerie

Synchrotron SOLEIL

Une politique transport efficace et respectueuse de l'environnement pour faciliter les déplacements des salariés / Écopâturage à Synchrotron Soleil

Unis-Cité Île-de-France

Sensibiliser et accompagner les Massicois à l'adoption d'éco-gestes

Conseil général de l'Essonne

La commande publique « durable » et socialement responsable / Enquête de satisfaction des bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance / Dématérialisation des documents budgétaires, des supports de communication financière et des outils guides pratiques / Refonte des politiques jeunesse en Essonne / Promotion du bénévolat pour renforcer les liens sociaux des aînés / « BB nut » ou parler de l'alimentation du jeune enfant avec les personnes en situation de précarité / Comité départemental de coordination des actions d'éducation à la sexualité et de prévention des infections sexuellement transmissibles en milieu scolaire / Le Réseau de Périnatalité / Mise en œuvre des IVG par voie médicamenteuse dans les centres de planification et d'éducation familiale de l'Essonne

6 raisons de s'engager dans l'Agenda 21 de l'Essonne !

Marquer votre engagement en matière de développement durable et solidaire.

Rejoindre une communauté de plus de 400 partenaires, soit plus de 1 000 personnes, afin de bénéficier de leurs expériences et de faire partager la vôtre.

Faire connaître et reconnaître vos actions auprès de vos pairs et du grand public.

Accéder à un réseau d'experts en matière de développement durable et solidaire pour vous aider dans vos projets.

Accéder à l'Extranet essonne21.fr, site réservé aux partenaires inscrits dans la démarche Agenda 21 de l'Essonne, pour tout savoir de l'actualité du réseau (groupes de travail, réunions, documents, fiches partenaires, etc.).

S'inscrire dans une démarche labellisée par le Conseil général.

18 objectifs stratégiques

219 actions labellisées en 2009

69 nouvelles actions labellisées en 2010

134 pilotes

362 acteurs ayant participé à l'élaboration de l'Agenda 21 de l'Essonne

1 label départemental



Quelques dates...

22 octobre 2003 : Adoption de l'Agenda 21 du Conseil général de l'Essonne

23 octobre 2007 : Adoption du principe d'élaboration de l'Agenda 21 de l'Essonne

28 septembre 2009 : Adoption de l'Agenda 21 de l'Essonne et labellisation des 219 actions du programme 2009

6 avril 2010 : Labellisation des 69 actions du programme 2010

Dès juin 2011 : Ouverture des candidatures au programme 2012